



Plaidoyer pour le renforcement et la consolidation des espaces de dialogues sous-régionaux

Recommandations

Renforcer les dialogues sous régionaux en faveur du codéveloppement et de la diplomatie des villes

11 octobre 2023



Cofinancé par
l'Union européenne

Préambule

Nous, collectivités locales et faitières de collectivités locales, réunis à Cotonou le 11 Octobre 2023, à l'occasion de la 43^{ème} Assemblée générale de l'AIMF, sommes pleinement conscients que c'est au niveau local qui se joue aujourd'hui la réponse aux défis sécuritaires, environnementaux économique et sociale .

Il est nécessaire face à cette urgence, d'agir et de renforcer le dialogue pour une localisation des enjeux climatiques, socio-économiques et sécuritaires afin de mettre en œuvre des solutions adaptées aux territoires, permettant d'engrener un impact global.

Ces recommandations ont vocation à renforcer les espaces de dialogue sous-régionaux en accompagnant les différentes dynamiques en cours, au sein de l'AIMF.

L'ambition est de mettre en lumière la nécessité de la mise en synergie des autorités locales que ça soit de manière organisée ou informelle. **Ces recommandations doivent permettre d'identifier clairement les leviers que les collectivités et leurs faitières peuvent mettre en place pour dynamiser ses espaces** : elles se focalisent ainsi sur des points clés comme l'engagement politique, le dialogue et la mise en œuvre d'actions communes et concertées pour répondre aux défis collectifs. Des dispositions qui permettront d'accompagner des actions pour dynamiser et développer le dialogue sous-régional comme instrument du codéveloppement des territoires et de la diplomatie des villes et qui permettront à l'AIMF, réseau mondial des élus francophones, de jouer son rôle de catalyseur

Les préalables de la réussite :

- Portage politique fort
- Utilité pour les acteurs, avant tout les collectivités elles-mêmes, des actions menées dans le cadre sous régional

Les grands défis identifiés pour que les dynamiques sous régionales soient efficaces

- Concilier les priorités centrales et locales
- Trouver les complémentarités avec les acteurs en présence
- Assurer la pérennisation des actions et démarches

Les grandes opportunités

- Agenda internationale et accent mis par tous les partenaires de l'aide au développement, y compris au niveau sous régional, sur la localisation des Objectifs du développement durable

Consolider les espaces de dialogue sous-régionaux existants :

Recommandation 1: Maintenir et favoriser une approche pragmatique, qui combine projets pilotes de développement local, à une démarche de partage de connaissances et pratiques, renforcement des capacités (et notamment sud-sud) et plaidoyer

Recommandation 2: Créer un cadre formel de discussion pour définir expressément les points de collaboration des villes et faitières au sein des espaces sous-régionaux

Recommandation 3 : Impliquer davantage les Associations nationales d'autorités locales dans la mise en œuvre des programmations des espaces régionaux

Recommandation 4 : Favoriser les synergies et la collaboration entre les réseaux régionaux collectivités locales et les organisations régionales

Consolider les actions de l'AIMF dans le soutien aux dynamiques régionales

- Pour les réseaux établis des CL au niveau sous régional : formaliser les liens institutionnels avec l'AIMF (affiliation directe, statuts, participation à des coalition d'acteurs thématiques)
- Continuer à soutenir les dynamiques sous régionales non formalisées (Maghreb, Asie du sud-est, Afrique de l'ouest) dans un esprit ouvert, en répondant aux souhaits et à la volonté politique des membres de l'AIMF.
- Renforcer les liens entre l'AIMF et les faitières nationales, en encourageant l'expertise et la coopération sud-sud
- Soutenir des groupes de travail thématiques, en particulier sur des priorités telles que questions climatiques, le développement économique et en particulier l'économie sociale et solidaire, la paix et la sécurité via le développement.
- Appuyer le thème de l'égalité femmes-hommes, que ça soit au niveau de la représentativité en politique, du développement d'activités économiques ou des droits fondamentaux
- Favoriser l'essor de programmes régionaux de développement et des réponses communes aux défis sécuritaires, climatiques et économiques